

Modalités d'inscription scolaire

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle pour l'année 2020 / 2021 :

Prendre rendez-vous avec le pôle enfance jeunesse : Mme Valérie SOUNIER au 04.76.08.24.78.

Au préalable :

1- Télécharger et remplir la demande d'inscription

2- Remettre le dossier avec les pièces obligatoires au pôle enfance jeunesse (le tout en double)

Pièces à fournir obligatoirement lors de l'inscription

- Une copie du livret de famille ou une copie intégrale d'acte de naissance de l'enfant justifiant de l'autorité légale.
- Une copie du carnet de santé ou un document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique.
- Une copie du justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, eau, quittance de loyer bailleur)
- Une copie de la pièce d'identité des parents
- Le certificat de radiation (de l'école que fréquentait votre enfant le cas échéant).

Et selon votre situation

- Parents divorcés ou séparés, la copie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.
- Emménagement à venir sur la commune : joindre un acte de propriété, bail ou accord de permis de construire.

3- Finaliser l'inscription auprès des directrices des écoles

Ecole maternelle : **Mme Florence OLIVIER**

(pour le rendez-vous avec la directrice prévoir le carnet de santé, le livret de famille, le certificat de radiation si changement d'école ainsi que certificat de pré-inscription délivré par de la mairie).

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

LE DOSSIER EST A RENDRE AU PLUS TARD POUR LE 24 JANVIER 2020